

Edition du "REVEIL DU NORD"

126 bis, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

ROUBAIX 45, Rue de la Gaze, 45
TOURCOING 2, Place de l'Hôtel de Ville, 2

Le mensonge bolchevik
LA FORMIDABLE
ARMÉE ROUGE

La Russie n'a pas envoyé de représentant à la conférence de Désarmement... Elle invoque des raisons assez spécieuses d'ordre diplomatique...

Elle est le centre de la vie soviétique. C'est sur elle que repose toute la puissance de la dictature moscovite...

Il n'est pas de fête, de congrès, — il n'est pas d'anniversaire de la Révolution, ou de 1^{er} Mai, qui ne soit marqué par des parades éblouissantes...

Chaque cérémonie est l'occasion de remise de croix aux troupes ou de quelque autre manifestation, bien susceptible d'entretenir un esprit militariste et impérialiste chez le Peuple...

Un des honneurs les plus recherchés, par les Chefs du mouvement bolchevik russe, est, l'attribution d'un grade dans cette armée. A l'occasion de son cinquantième anniversaire, KALININE, Président du Comité exécutif central de l'Union Soviétique fut élevé à la dignité de soldat honoraire de la 1^{re} Compagnie du 1^{er} Régiment de la 1^{re} Division de Kaban...

Plus que n'importe quel autre Gouvernement, les Soviets ont besoin d'avoir une puissance armée, écrit la Pravda.

La population doit retourner des soins les plus attentifs.

Des semaines du soldat rouge sont organisées. Des appels sont lancés à la population pour qu'elle manifeste au soldat tout l'intérêt qu'elle lui porte.

En venant dans les Casernes, écrit encore la Pravda, les ouvrières montrent les sentiments fraternels qui les animent, elles aident le soldat rouge à arranger la chambre ou mettent de l'ordre dans ses effets, elles l'aideront à réparer son linge, ses habits...

Cinq ans de service !

Un décret du Comité exécutif a réorganisé en octobre dernier l'armée soviétique.

Cette loi est constituée par un système de cadres et de milices territoriales.

La durée de service effectif est fixée à cinq ans, mais reste proportionnée au temps à passer dans la milice.

L'instruction des recrues comporte une durée effective de deux à quatre ans, selon les régiments et les qualités techniques des individus.

Et "vive l'armée" !

Périodiquement, le Commissariat du Peuple aux armées adresse à la jeunesse les manifestes les plus patriotiques.

En entrant dans ses rangs, soyez de fermes et courageux combattants dignes de la haute appellation de soldats de l'armée rouge.

Les instructions revêtent le caractère de pressants appels au dévouement, à l'abnégation de soi-même au sacrifice.

Sachez que dans l'armée rouge vous ne trouverez ni repos, ni distraction, mais une instruction longue et soutenue, peut-être même des souffrances dans les combats.

Les qualités combattives de l'armée rouge dépendent de votre dévouement. Mettez-vous avec ardeur à apprendre les connaissances militaires.

Il ne saurait exister d'armée sans discipline. Rappelez-vous les paroles d'Ilich (Lénine). Celui qui ne donne pas entièrement son appui à l'armée rouge, qui n'y observe pas l'ordre et la discipline est un traître.

Même quel bon poursuive ? Ces appels ne sont qu'exhortations à la discipline. Ils se terminent par ces mots savoureux... sous la plume des gens de l'Internationale moscovite : « Conscrivez, observez vos instructions. Soyez dignes des pères. Sans crainte, Soldats forts et vigoureux, en avant, vive l'Armée Rouge ! »

Le serment du soldat rouge

Mais ces appels multipliés seraient-ils suffisants à éveiller la foi patriotique au cœur du soldat rouge ?

On lui demande encore de prononcer un serment « propre à maintenir en lui le sentiment de l'obéissance passive. »

Moi, fils du Peuple laborieux... accepte le titre de soldat dans l'Armée Rouge des ouvriers et des paysans. Devant la classe ouvrière... je m'engage à apprendre consciencieusement mes devoirs et à veiller à ce que la propriété du Peuple, armes et uniformes, ne soit ni endommagée, ni perdue. Je m'engage à observer strictement et inflexiblement la discipline révolutionnaire et à exécuter, sans hésitation, les ordres de mes chefs... Je m'engage, au premier appel du Gouvernement, à venir pour défendre la République... contre tous les dangers et contre toutes les attaques de nos ennemis ; à ne pas épargner mon énergie ni ma vie dans la lutte pour la République... Si par une mauvaise action, je déroge à mon serment solennel, que je sois méprisé de tout le monde et puni avec toute la rigueur de la loi...

Après l'agression fasciste du Marais-de-Lomme

Louis Brodel dépose une plainte au Parquet

Nous apprenons que Louis Brodel, conseiller municipal de Marquette, qui fut blessé le dimanche 13 juin, au Marais-de-Lomme, par les camelots du Roy, a adressé hier au Parquet de Lille, une plainte contre inconnu.

Après l'agression fasciste du Marais-de-Lomme

La Cour de Douai a mis en délibéré le jugement de l'affaire de Seclin

C'est un procès d'impressions... a écrit dit M. Escoffier, au cours de la séance de mardi. Il est de fait que depuis le début de l'audience on n'a guère trouvé un fait précis flagrant, qui puisse complètement confirmer le caractère particulièrement grave de l'accusation portée contre les trois inculpés...

La deuxième audience

La journée de mardi avait été consacrée à l'audition des témoins. Six d'entre eux, entendus tout à la fin de la séance de l'après-midi, étaient venus apporter aux inculpés des marques de sympathie et de témoignages de bonne moralité.

Restent encore les réquisitoire et plaidoiries. Mais auparavant, les accusés ont à présenter un plaidoyer « pro domo ».

Le formalisme s'accomplit sous la forme d'interrogatoire.

Le premier interrogé est Willetfert. Tout de suite, l'ancien architecte d'Annoulin se défend d'avoir fait lui-même des gratte-ciel ou des surcharges sur les dossiers à lui confiés. Certes, il y en a eu, mais l'explication en fut donnée hier par un témoin, employé de Willetfert.

Quatre ou cinq témoins ont la thèse, déclare l'inculpé.

Mais, pourquoi recommandez-vous Santander aux sinistrés ?

Parce qu'il avait l'oreille de la commission.

Et aussi du président ?

Peut-être.

Néanmoins, le premier président s'étonne de ce que les seconds devoirs établis par Willetfert disparaissent systématiquement devant les premiers.

D'autre part, dit M. Raeter, vos expertises, en général, étaient toutes majorées et les nouveaux devis dénotaient — les experts l'ont dit — non des erreurs, mais des majorations sciemment exagérées.

L'inculpé s'en défend. Il déclare qu'une proportion de 15 % au moins séparent les évaluations des experts et les siennes. Les experts ne tenaient pas compte de certains dommages de guerre.

Et le premier président, des documents sous les yeux, cite des chiffres.

Ces chiffres qui ont été réduits par les experts, dit-il.

Mais, souligne Willetfert, les experts sont passés deux ans après l'établissement des dossiers.

En un mot, l'inculpé nie de sa part toute malversation.

On passe ensuite à Santander. Le premier président donne lecture de la décision du Conseil de l'Ordre des avocats, qui considérant entre autres évidente culpabilité de Santander et d'Adam, les a rayés tous deux du barreau.

Pourquoi n'avez-vous pas interjeté appel. La décision est très dure.

Monsieur le Président, cette décision est une inexactitude d'un bout à l'autre.

Et Santander donne les raisons pour lesquelles il n'a point fait appel. Il avait quitté le barreau depuis longtemps. Il avait l'espérance aussi qu'il ne serait pas poursuivi.

Mais on acceptant cette décision, vous aviez l'air d'approuver la sanction.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le tour du monde en moins de 28 jours

Deux américains, MM Lester Wells et Evans tentent actuellement de faire le Tour du Monde en moins de 28 jours.

Leur départ de New-York, il y a huit jours, les voit au Bouget prêt à s'embarquer sur un avion à destination de Berlin.

LE X^e CABINET BRIAND est constitué

M. Joseph Caillaux, le nouveau ministre des finances, demandera pleins pouvoirs aux Chambres pour réaliser ses projets

Le nouveau Ministère

- Présidence du Cons. et Aff. Etrang. MM. A. BRIAND, CAILLAUX.
Intérieur Jean DURAND, LAVAL.
Justice et délég. Aff. Alsace-Lorraine. Général GUILLAUMAT; Georges LEYGUES, NOGARO.
Travaux Publics DANIEL-VINCENT.
Commerce CHAPSAL.
Travail DURAFOUR.
Colonies Léon FERRIER.
Pensions Paul JOURDAIN.
Agriculture François BINET.

SOUS-SECRETAIRES D'ETAT

- Présidence du Conseil MM. DANIELOU.
Finances PIETRI (Suds.) DUBOIN (Trévor)
Guerre Colonel PICOT.
Marine marchande VALUDE.
Aéronautique LAURENT-EYNAC.
Régions Libérées DUTREIL.
Enseignement technique RAMEIL.
Haut-Commissaire à l'Habitation LEVASSEUR.

Avons-nous un Gouvernement ?



Après avoir entendu, successivement, que MM. Bokanowski, Piétri, Romier, de Monzie, Painlevé, Bonnet, Champetier de Ribes, Poincaré, Duménil, et même M. Briand, allaient avoir la charge du trésor de la France, nous apprenons que c'est M. Caillaux qui emporte la palme décernée du Ministère des Finances.

RE, Georges LEYGUES, Paul DOUMER, Jean PEIER, LAVAL, DANIEL-VINCENT, François BINET, Paul PAINLEVÉ et JOURDAIN, qui ont eu une longue conférence avec M. BRIAND.

L'accord n'ayant pu être réalisé au cours de cette conférence, M. Poincaré et M. Doumer ont quitté la salle de réunion à 10 h. 35, se refusant à toute déclaration.

Peu après, M. PAINLEVÉ quittait à son tour le quai d'Orsay, en disant que « la crise évoluait ».

Après du revirement qui a été produit, pendant cette conférence du quai d'Orsay, il convient de noter que les conceptions financières de MM. Poincaré et Doumer, sensiblement identiques, s'avaient peu à peu écartées sans admission aucune des personnes consultées par M. Briand. Enfin, M. Painlevé fit connaître que malgré toute sa respectueuse estime pour M. Poincaré, il ne lui serait pas possible de collaborer à ses côtés.

Comment M. Caillaux accepta les finances

A 10 heures 40, M. Briand est allé mettre le Président de la République au courant de l'état de ses négociations. En même temps, M. Pierre LAVAL se rendait auprès de M. CAILLAUX pour lui offrir le portefeuille des Finances.

Peu après sa visite à l'Élysée, M. Briand a mandé M. Caillaux et lui a offert officiellement le portefeuille des Finances. M. Caillaux l'a accepté. Puis un échange de vues, portant sur la composition du futur Cabinet s'est poursuivi au cours d'un déjeuner auquel ont pris part, outre M. CAILLAUX, MM. LAVAL, Jean DURAND, Maurice SARRAUT, PIETRI et DANIELOU.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LA LIVRE A 171,50

La tenue du franc s'est améliorée au cours de la journée d'hier, à Paris. Il est probable que dans les milieux financiers on prévoyait déjà la solution de la crise ministérielle qui, ainsi que nous le disons d'autre part, devait intervenir vers la fin de l'après-midi de mercredi et qu'une reperçussion favorable se produisit presque immédiatement à la Bourse de Paris.

Les cours de la livre, du dollar et du franc belge ont été, en effet :

A 10 heures, 170,50, 35,84 et 1.001 à 11 heures, 172,75, 37,51, 1.005 à midi, 172,00, 35,25 et 1.003 à l'ouverture de l'après-midi, 171,40, 35,21 et 1.011 à la clôture, 171,50, 35,29 et 1.015 contre 171,10, 35,44 et 1.0072 mardi.

Un centenaire à Ralsmes

La commune de Ralsmes fêtera le 14 Juillet prochain, le centenaire d'un de ses habitants, M. Charles-Nicolas BERTHET.

M. Berthet est né le 14 juillet 1838, à Drambon (Côte d'Or). D'abord occupé aux rudes travaux des champs, il entra, après avoir accompli une période militaire de six ans, dans le corps des gardiens de la paix, à Paris. Il y resta jusqu'en

1857. Il avait entre-temps été mobilisé en première ligne aux travaux de siège, en 1870. Il vint s'établir à Ralsmes en 1873 où il vit entouré d'un entourage de la considération et de l'affection de tous. Sa santé est excellente, il a bon pied, bon oil, boit tous les jours sa chopine et mange comme un jeune homme.

Souhaitons lui de poursuivre longtemps encore sa brillante carrière.

M. Charles-Nicolas BERTHET.

La dernière journée

M. Briand a quitté ses appartements à 9 heures, pour se rendre à son cabinet de travail, où il a aussitôt repris ses laborieuses consultations.

Il a successivement reçu MM. Maurice SARRAUT, Jean DURAND et DURAFOUR. Puis sont arrivés, MM. Raymond POINCARÉ,

Le 20^e TOUR DE FRANCE cycliste

Les pavés du Nord vont-ils modifier le classement ?

Les 104 routiers qui restent qualifiés s'affronteront aujourd'hui dans l'étape Metz-Dunkerque, la plus longue du parcours

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL) METZ, 23 JUIL. — Après le « hors d'œuvre » d'hier, après la décevante procession sur les routes d'Alsace et de Lorraine, voici maintenant venir un « plat de résistance » qui se pose un peu la, l'étape Metz-Dunkerque, 433 kilomètres, la plus longue et l'une des plus dures du parcours.

Les coureurs quitteront Metz à minuit. Par Briey, Pierrepont et Montmédy, ils gagneront les Ardennes. De Carignan à Hirson, la route est excellent, mais le calvaire commence des Ardennes. De là, à Cassel, en effet, par Maubuge, Valenciennes, Saint-Amand, Mauchin, Lille, Armentières et Bailleul, c'est avec un parcours infernal de près de 150 kilomètres, jonché d'embûches et de tous les obstacles, et rendu plus difficile encore par la foule énorme qui s'y presse, que les géants auront à aller.

D'habitude, l'étape Metz-Dunkerque venait à la fin de la formidable épreuve. L'approche du but, le mirage de la capitale proche, stimulait les énergies.

Cette année, elle n'aura même pas ce seul mérite. C'est dire combien on la redoute dans les rangs des coureurs.

La journée des Pavés du Nord, semble bien devoir dissiper les incertitudes qui règnent encore, sur les chances des « jeunes » et des « anciens ».

Comment les nouveaux venant se comporteront-ils dans cette troisième étape épique ? Bottechia, le vainqueur du Tour des deux dernières années, regarda-t-il sur les quelques 30 minutes d'avance que possède le leader ? Jules Bruyat, le vainqueur de la dernière étape, et conservera-t-il le glorieux maillot jaune ? Les « jeunes » prouveront-ils qu'ils sont de taille à poursuivre leur effort ?

La réponse viendra demain ! J. DESMARET.

L'ÉTAPE METZ-DUNKERQUE

Ceux qui restent en ligne

L'an dernier, 50 coureurs (25 groupés et 25 touristes routiers) restèrent qualifiés pour l'étape Metz-Dunkerque, la 17^e du Tour de France 1935.

Cette année, l'étape venant au début du Tour, le nombre des concurrents qualifiés se trouve être sensiblement supérieur. Il est de 104 (83 groupés et 21 touristes routiers). Voici les noms des rouleurs qui restent en ligne.



LITINAIRE DE L'ETAPE METZ-DUNKERQUE

avec le numéro qu'ils portent. Il sera donc avisé, avec notre journal, de les reconnaître à leur passage.

- PREMIERE CATEGORIE (GROUPES)
1. BOTTECHIA Ottavio, Pordenone.
2. BUISSE Lucien, Wouterghem.
3. BUISSE Jules, Wouterghem.
4. TRUQUET Simon, Saint-Julien.
5. HUYSE Omer, Mouscron.
6. VAN DAM Joseph, Heyndonck.
7. HARDY Emile, Alsace-en-Retval.
8. RIGON Alfonso, Pordenone.
9. DOSSCHE Aimé, Gand.
10. PE Joseph, Hal.
11. COLLE Henri, Genève.
12. PARMENTIER Léon, Courtrai.
13. DEJONGHE Albert, Middelkerke.
14. VAN DE CASTEELE Cam., Armentières.
15. VAN SLEMBROECK Gustave, Ostende.
16. BEELENGER Román, Noisy-le-Sec.
17. ALANCOURT Arsène, Cligny.
18. TAILLET Odile, Staden.
19. DEYORTE Raymond, Waerschoot.
20. FRANTZ Nicolas, Namers.
21. AGMO Bartolomeo, Turin.
22. DEBUSCHERE Jean, Braine-l'Alleud.
23. SELLIER Félix, Gembloux.
24. FERRARIS Jules, Chatelet.
25. ENGLEBERT Raymond, Chatelet.
26. BECKMAN Théo, Meerbeke.
27. STANDAERT Victor, Ninove.
28. MERTENS est Hoboken.
29. DE LANNY Louis, Anvers.
30. BIDOT Marcel, Troyes.
31. DEVOS Léon, Gand.
32. CUVILLIER Georges, Paris.
33. DETREILLE Georges, Paris.
34. MARTINETTO, Turin.
35. FAUBE Benoît, Paris.
36. GOBILOT Marcel, Paris.
37. HUOT Marcel, Pantin.
38. SAIVE Fernand, Saint-Pegge.
39. MOULET Fernand, Reims.
40. VERMEULEN Omer, Syngem.
41. CASTERMAN André, Milmort-Liéges.
42. DEJAEGHER Henri, Somergem.
43. CLARUT Albert, Paris.
44. CATEGORIE (TOURISTES ROUTIERS)
101. PAREL Charles, Andréevy.
102. BONTOUX Alexandre, Mareuil.
103. GELOT Léopold, Paris.
104. BESNIER Fernand, Manthes.
105. GILLARD Jules, Chatelet.
106. LESI Henri, Toulon.
107. DROBECO André, Mèru.
108. BARSELLOTTI Oscar, Paris.
109. BERTHET Louis, Courbevoie.
110. MOURGUIAT Maxime, Bayona.
111. MOUSSET Baptiste, Nîmes.
112. COPPENS Paul, Nîmes.
113. FERRARIS Henri, Nice.
114. CANOVA Jean, Argenteuil.
115. MICHELENA Louis, Bayonne.
116. MILLO Louis, Vannes (A.-M.).
117. JACAGIER Léon, Paris.
118. GHIANO Balthisa, Crolles.
119. GAUTHIER Louis, Fontenay-sous-Bois.
120. BELLAÏE Mario, Argenteuil.
121. MARTINET Charles, Genève.
122. RICHARD Félix, Brest.
123. TOUSSAINT Adrien, Nancy.
124. LONGONI Charles, Lyon.
125. ARNOULT Maurice, Evreux.
126. TOUZARD Henri, Paris.
127. VERTEMATI Luigi, Puteaux.
128. LABOSE Norbert, Caillon.
129. CHEVALIER François, La Montagne.

Les régionaux de l'étape

Toussaint (Nancy), Pétra (Charleville), Corini (Honnin), Deloffre (Le Cateau), plus tous les coureurs luxembourgeois et belges : Frantz, L. Buisse, J. Buisse, Huyse, Van Dam, Hardy, Dosche, Pé, Parmentier, Dejonghe Van de Casteele, Van Slembroeck, Tailleur, Decœur, Debuscher, Sellier, Benoit, Englebert, Beckman, Standaert, Mertens, de Lannoy Devos, Salve, Vermeulen, Casterman, Dejaeger.

L'horaire probable

Table with 2 columns: Location and Time. Metz (0 km) 0 h. 01, Longuyon (68 km) 2 h. 40, Sedan (139 km) 5 h. 30, Charleville (163 km) 6 h. 30, Hirson (220 km) 9 h. 15, Valenciennes (271 km) 11 h. 10, Valenciennes (307 km) 12 h. 30, Lille (355 km) 14 h. 30, Dunkerque (433 km) 17 h. 30.

L'itinéraire

Le départ de la 30^e étape Metz-Dunkerque sera donnée à 0 h. 01 du matin à la porte de Thionville.

Par Longuyon, Sedan, et Charleville, les coureurs emprunteront l'itinéraire suivants :

La Capelle (237 km), Larocilles (247), Avelines (253), Baelen (257 km), MAUBEUGE (271 km) contre, Longueville (273 km), Bayay (284), Saint-Waast-lez-Bavay (294), Jean Ivan (297), Maro (305), VALENCIENNES (307 km) contre, Ralsmes (312), Vicogne (314), Saint-Amand (324), Rumesies (328), Planard (331), Mouchin (334), Bourghelles (345), Bopvives (347), Leszennes (351), LILLE (355 km) contre, Lomme (361), Armentières (370), Nieppe (375), Bailleul (383), Maresin (386), Mière (389), Caestre (390), Saint-Sylvestre-Cappel (397), Cassel (402), Wornhoud (414), Le Klap-Hoeck (411), Bergasse (423), Coudekerque-Branches (430), DUNKERQUE (433 km), contre, l'arrivée de Saint-Omer (porte de Bourbourg). Une ligne